



Val-David, Saint-Prime et Notre-Dame-du-Rosaire premières Lauréates du Mérite MMQ en gestion de risques

C'est au cours du dernier congrès de la FQM, le 28 septembre dernier, qu'on a procédé au dévoilement des trois municipalités lauréates de la première édition du Mérite MMQ en gestion de risques.

C'est M. Gérard Marinovich, président du conseil et chef de la direction de la MMQ, qui a présenté les gagnants.

Il s'est réjoui des dix candidatures reçues pour cette première édition du concours. Le concours avait été lancé en juin dernier à l'instigation du comité de prévention de la MMQ.

Des lauréats dynamiques

Le village de Val-David a reçu le premier prix en hommage aux mesures systématiques qu'il a fait appliquer pour rendre plus sécuritaire la pratique du ski de fond, de l'escalade et du vélo de montagne dans le Parc régional Dufresne.

Cette initiative s'est traduite par le renforcement de la signalisation et de la réglementation sur les pistes et les sentiers ainsi que par le déploiement d'équipes de secouristes permanentes. Elle s'est concrétisée grâce aux partenariats établis avec plusieurs fédérations sportives, avec les pompiers ainsi qu'avec divers organismes de prévention.

Depuis la mise en œuvre des mesures, la fréquentation du parc s'est accrue et l'endroit jouit d'une meilleure réputation en matière de sécurité.

Le deuxième prix a été remis à la municipalité de Saint-Prime, qui, avec le soutien de la CSST et de l'APSAM, a exécuté un plan d'action afin d'améliorer la sécurité des employés qui effectuent la



Francis Nadeau

M. Gérard Marinovich, président du conseil et chef de la direction de la MMQ, remet le Trophée à M. Lucien Lauzon, conseiller du village de Val-David, représentant sa municipalité et celle de Val-Morin, corécepteurs du 1^{er} prix du Mérite MMQ en gestion de risques.

réparation des conduites d'eau et d'autres travaux de creusage en bordure des routes.

La participation active des employés est le plus sûr garant de l'efficacité de cette démarche menant à l'exploitation de chantiers plus sécuritaires.

Enfin, le troisième prix a été décerné à la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire pour la revitalisation de son service incendie.

Les efforts déployés par la municipalité afin de réduire sa vulnérabilité en matière de responsabilité civile et de sensibiliser

ses citoyens à la nécessité de cette démarche ont retenu l'attention du jury.

Rappelons que le Mérite MMQ en gestion de risques vise à reconnaître les municipalités locales, MRC et régions intermunicipales membres de la MMQ qui mettent en œuvre des mesures préventives afin d'éviter les accidents ou les sinistres ou d'en réduire les conséquences.